



Impots sur Remboursement trop percu.

Par **lilarose**, le **25/04/2014** à **21:28**

bonsoir, suite à un trop perçue par pôle emploi en 2013, j'ai dû les rembourser en 2014. Je me retrouve en 2014 avec des impôts à payer sur des sommes que j'ai dû rembourser et qui ne seront déduites d'après les impôts que l'année suivante. De plus ils me réclament des impôts 2012 suite à une erreur de leur part. Je me retrouve avec une forte somme à payer. Je suis demandeur d'emploi à 53 ans et travailleur handicapé. Que puis-je faire ? Puis-je demander une réduction d'impôt vu la situation ? Quelles sont les solutions ? Merci pour votre réponse